

La lettre



JANVIER
2025

DES RESOLUTIONS ET DES EPIPHANIES



Coup de froid de la météo en ce début d'année 2026 après la sécheresse économique de 2025.

L'année 2025 aura été difficile en France comme ailleurs (Allemagne, Belgique, Suisse).

L'année 2026 ne sera pas exempte d'efforts ni de défis : pour les GE et ETI (facturation électronique); pour certains secteurs comme la santé par exemple, possiblement touchée en ricochet des droits de douane américains ; pour tout dirigeant qui doit éviter la faute de gestion fatale pour son patrimoine.

Pourtant 2026 offre et pourrait encore ajouter quelques (bonnes) surprises : sur le plan juridique (commande publique); dans l'accès au crédit (nouvelle Médiatrice récemment nommée); et peut-être même, dans la lutte contre les retards de paiement.

Alors en ce mois de janvier qui célèbre l'Épiphanie au travers de la galette des Rois, espérons que cette nouvelle année mérite ce nom, d'origine grec, qui signifie : révélation d'une réalité divine.

Avec toute l'équipe de CODINF, nous vous souhaitons une excellente Année, la meilleure santé (tant physique qu'économique) et tous les succès possibles (personnels comme professionnels) !

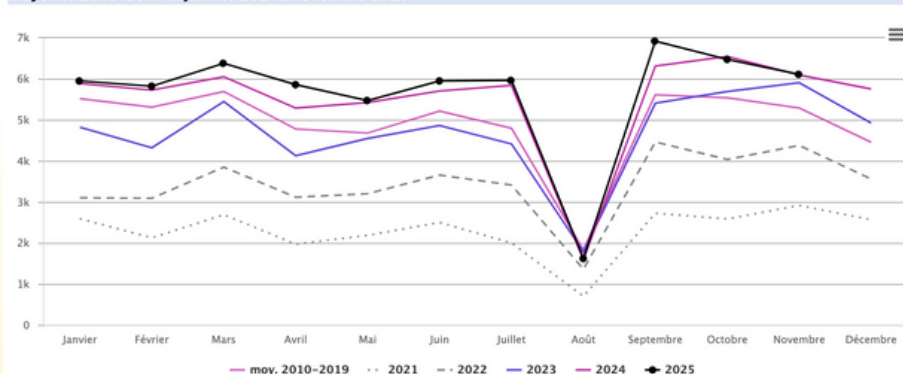
Alain Wolgensinger

DÉFAILLANCES D'ENTREPRISES : COUP DE GEL !

Comme en octobre, les statistiques de défaillances d'entreprises pour novembre sont dans la moyenne (cf. graphe ci-contre). Retour progressif à la normale comme nous l'espérons.

Surtout, ce que la graphe indique, c'est que 2025 ne devrait finalement pas atteindre le seuil des 70 000. A jour, nous en sommes à 62 540. Or décembre est généralement plus calme. Triste record certes, mais pas la glaciation annoncée. Et peut-être un signe de cette résilience économique du pays que l'on constate par la croissance, faible mais restée positive, répartie sur un très grand nombre de TPE et micro-entreprises.

3 - Nombre mensuel de défaillances
Moyenne 2010-2019 et janvier 2021 à novembre 2025



Source : BDF - novembre 2025

ET AILLEURS, ÇA VA VRAIMENT MIEUX ?



C'est à voir... Record de faillites en Belgique, forte hausse en Suisse (notamment en raison d'une évolution de la loi en ce domaine) et crainte de hausses en Allemagne (en raison de la baisse des commandes, notamment sous l'effet des poussées protectionnistes de certains Etats).

Les défaillances ne sont pas le seul fait de la France.
Les Credit Manager ont du travail dans/avec tous les pays.

FACTURATION ÉLECTRONIQUE : UN DÉMATÉRIALISÉ DE PLUS EN PLUS VISIBLE



Moins de 250 jours jusqu'à l'instauration de la facturation électronique pour les ETI et grandes entreprises au 1er septembre 2026 (2027 pour les PME, TPE) avec la double obligation :

e-invoicing : émettre et recevoir des factures au format électronique

e-reporting : transmettre les données de transaction et de paiement à l'administration.

Sans doute croulez-vous sous les offres de prestataires, comme nous ;-)

YNSECT-ICIDE



La licorne française qui voulait nourrir le monde avec ses élevages d'insectes et farines s'est écrasée sur le pare-brise de la rentabilité, liquidée en décembre dernier. Licorne car sur ses 14 ans d'existence cette start-up innovante (et redoutablement communicante) au logo en forme de baguette de sourcier avait su collecter plus de 600 M€ (!)

auprès de sources de financement publiques et surtout privées (parmi les investisseurs, l'acteur américain d'Iron Man !).

Mais apparemment ni le CA ni la rentabilité n'ont suivi suffisamment vite. Et la concurrence s'est aiguisée avec l'apparition d'un compétiteur français, Innovafeed (cf. Coin Conseil - Nouveaux Entrants). Sans oublier la concurrence des farines protéinées végétales (ex: soja) (cf. Coin Conseil - Produits de substitution).

Rester rationnel et raisonnablement prudent sur un tel dossier lorsque les médias (optimistes) et chiffres (vertigineux ou inquiétants, selon) se heurtent, c'est tout le le défi pour un Credit Manager.

Va-t-on constater de semblables explosions en vol pour les entreprises de l'YA pardon de l'IA, massivement soutenues dans ce qui semble bien être une bulle spéculative ?

UNE MÉDIATRICE À MÉDIATISER

Depuis fin 2025, Hassiba Kaabeche (cf. photo) est la nouvelle Médiatrice du crédit, en succession de Frédéric Visnovsky. Agissant en association/ complément du Médiateur des entreprises (Michel Pelouzet - cf. [Lettre Codinf mars 2025](#)), qui rééquilibre la relation commerciale fournisseur-client, elle rétablit le dialogue avec les banques et les assureurs-crédit. Autrement dit, elle accompagne l'obtention de crédits. Toute aide est bonne à prendre lorsque la situation est délicate. D'autant qu'elle est gratuite !



QUIZ / LE SAVIEZ-VOUS ?



VRAI ou FAUX : Je ne peux candidater à un marché public que si le CA de mon entreprise est au minimum 2 fois plus élevé que le lot visé.

FAUX désormais.

Ça c'était avant, comme disait la pub. Mais depuis cette année (cf infra Commande publique), le CA minimum exigé d'une entreprise candidate ne peut excéder 1,5 fois le montant du marché public ou du lot concerné, sauf conditions exceptionnelles.

Espérons simplement que le législateur n'excède pas 1,5 à 2 fois les délais légaux de paiement...

COIN CONSEIL

UTILISER LA MATRICE DE PORTER



Source: Quizlet / Vaiteanui_LEQUERRE

Classiquement cette matrice créée par Michael Porter, le fameux professeur de stratégie (cf. ci-dessus) évalue la concurrence sur un marché à partir de 5+1 forces : la concurrence interne, le pouvoir de négociation côtés fournisseur et client, mais aussi, les menaces de l'arrivée de nouveaux concurrents ('Nouveaux Entrants') ou de produits remplaçants ('Produits de Substitution').

En Credit Management, ces deux dernières menaces rappellent que tout client, si solide soit-il en apparence, est bien plus exposé qu'on pourrait croire.

Les exemples foisonnent : appareils photo vs. smartphones, magasins vs. e-commerce, cinéma vs. plateformes streaming,...

Aucun leader n'est à l'abri de se faire détrôner par une concurrence féroce car comme nous le disait un dirigeant concerné : "Quand vous détenez 80% d'un marché, vous attirez toutes les convoitises".

SANCTIONS EN ACTIONS ?



Un peu passé sous les radars, un Sénateur a déposé une proposition de loi en octobre dernier et le Ministre des PME, Serge Papin (photo), a annoncé en décembre une proposition de loi visant à déplaçonner les sanctions - jugées peu dissuasives (cf. infra - Amendes DGCCRF) contre les entreprises ne respectant pas les délais de paiement : en clair l'amende serait un % de leur CA. Rien de fait pour l'instant et sans doute de nombreuses polémiques à venir mais chez CODINF, nous réjouissons si enfin l'Etat

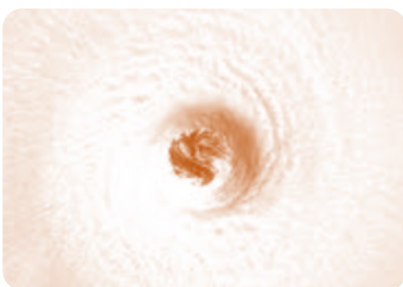
entendait que le diable est moins le délai que le retard, potentiellement dévastateur en raison de l'effet de (mauvaise) surprise.

On s'amusera que l'initiative vienne d'un Ministre venant de la grande distribution, rarement exemplaire. Après tout, l'ancien bagnard Vidocq était bien devenu un chef de la police efficace.

À FOURNISSEUR DÉSESPÉRÉ, CLIENT DÉSESPÉRANT : COMMENT LA PEUR DU VIDE ATTIRE LES MAUVAIS PAYEURS

Dans son dernier baromètre sur la situation des entreprises françaises, le Cabinet ARC et l'IFOP notaient une certaine morosité chez les dirigeants (pessimisme marqué par l'instabilité politique, la pression fiscale,...).

Intéressante était l'analyse psychologique



qu'en fait Denis Le Bossé, président du cabinet Arc, basée sur le rapport de force : faute de visibilité sur leurs carnets de commandes, les fournisseurs sont moins sélectifs et acceptent tout client, même moins fiable. Puis, de peur de perdre le client, ils n'osent pas réclamer leur dû... (cf. Coin Conseil - Pouvoir de négociation Clients).

Toute la stratégie du Credit Manager n'est rien sans son exécution : la peur du créancier fait le lit du mauvais payeur.



DO YOU SPEAK LONG TAIL ?

Tout marché compte ses leaders, en général peu nombreux, qui occupent les plus grosses parts de marché importantes, suivis par de nombreuses entreprises de plus en plus petites. Notamment dans les services, souvent peu capitalistiques (ex: services informatiques).

La *Long Tail* ou longue traîne (cf. graphe : en jaune) illustre cette série de PME, TPE, micro-entreprises qui œuvrent sur le marché, assurent le débord en cas de surchauffe mais souffrent en cas de ralentissement ou retournement du secteur (destruction d'emplois, faillites*). La longue traîne doit faire l'objet d'une



attention particulière de la part du Credit Manager, surtout sur un secteur en difficulté. Paradoxalement plus pour leur fragilité que pour le risque de retard de paiement (statistiquement les TPE sont plus ponctuelles que les grandes entreprises).

*Pour rappel, les entreprises liquidées comptent en moyenne... moins de 2 personnes ! (Lettre CODINF de novembre 2025)



JE VAIS DÉFAILLIR !

C'est ce qu'a dû penser le dirigeant concerné par le rendu de la Cour de Cassation en octobre dernier, totalement passé sous l'actualité en dépit de sa portée : condamné - en raison des fautes de gestion - à payer la somme de... 180 000 € au titre de l'insuffisance d'actif



de sa société en liquidation. Bien plus que son patrimoine personnel !

Les Juges ont estimé que la condamnation n'avait pas à être adaptée à la solvabilité du délinquant : Le comblement en insuffisance de passif vise à (1) protéger les créanciers (contre des détournements délictueux) et (2) responsabiliser les dirigeants, tenus à une gestion licite.

COMMANDE PUBLIQUE : LA MEILLEURE FAÇON DE MARCHÉS

COLLECTIVITÉS	2021*	2022*	2023*	Situation au 30/06/2024	2024*	Situation au 30/06/2025
AVIRONS (LES)	85,23 %	87,03 %	82,85 %	60,34 %	69,51 %	61,66 %
BRAS-PANON	70,10 %	78,30 %	81,93 %	71,35 %	72,10 %	77,72 %
CILAOS	84,29 %	42,95 %	46,71 %	12,79 %	14,14 %	16,67 %
ENTRE-DEUX	22,43 %	26,13 %	9,07 %	11,27 %	21,08 %	75,11 %
ETANG-DALE (L')	84,16 %	85,90 %	84,48 %	61,47 %	64,91 %	24,63 %
PETITE-ILE	97,78 %	92,85 %	98,23 %	96,37 %	97,75 %	65,79 %
PLAINE DES PALMISTES(LA)	56,46 %	26,05 %	66,66 %	24,35 %	28,65 %	16,99 %
PORT (LE)	50,23 %	72,92 %	78,89 %	65,56 %	77,82 %	79,64 %
POSSESSION (LA)	55,00 %	60,63 %	85,77 %	85,69 %	89,56 %	90,77 %
SAINT-ANDRÉ	84,67 %	60,97 %	54,75 %	33,83 %	33,96 %	29,49 %
SAINT-BENOIT	68,28 %	57,15 %	65,26 %	62,23 %	73,90 %	80,29 %
SAINT-DENIS	71,55 %	74,79 %	70,25 %	65,21 %	73,71 %	73,58 %
SAINT-JOSEPH	75,88 %	60,31 %	77,88 %	67,04 %	75,84 %	68,49 %
SAINT-LEU	25,15 %	29,61 %	37,02 %	23,99 %	43,32 %	42,59 %
SAINT-LOUIS	12,92 %	49,91 %	72,91 %	65,88 %	69,75 %	57,55 %
SAINT-PAUL	67,28 %	73,05 %	71,79 %	32,79 %	64,04 %	24,81 %
SAINT-PIERRE	82,11 %	72,36 %	72,82 %	74,61 %	81,04 %	58,30 %
SAINT-PHILIPPE	24,34 %	33,91 %	21,82 %	14,76 %	15,82 %	6,11 %
SAINT-MARIE	22,29 %	12,28 %	64,56 %	48,81 %	60,72 %	51,78 %
SAINT-ROSE	31,16 %	58,59 %	45,64 %	36,02 %	28,54 %	8,08 %
SAINT-SUZANNE	14,78 %	20,53 %	29,95 %	22,62 %	20,54 %	7,42 %
SALAZIE	91,24 %	73,32 %	75,54 %	79,36 %	74,19 %	64,56 %
TAMPON (LE)	68,42 %	66,52 %	66,24 %	68,71 %	74,81 %	47,62 %
TROIS-BASSINS (LES)	87,98 %	77,33 %	89,32 %	92,76 %	96,45 %	95,61 %
TCO	78,22 %	88,86 %	81,27 %	68,78 %	77,76 %	84,88 %
CIREST	84,50 %	85,08 %	82,07 %	65,62 %	77,10 %	85,48 %
CIVIS	25,75 %	27,66 %	40,39 %	15,33 %	18,73 %	12,90 %
CASUD	66,37 %	25,99 %	36,36 %	36,53 %	54,74 %	70,61 %
CINOR	63,53 %	67,29 %	66,37 %	79,43 %	87,11 %	88,66 %
DÉPARTEMENT	82,44 %	77,06 %	72,61 %	71,75 %	79,53 %	88,46 %
RÉGION	81,29 %	75,00 %	70,40 %	79,66 %	83,69 %	69,28 %
Moyenne départementale des 31 principales collectivités				63,42 %	72,40 %	67,00 %

Une bonne nouvelle : l'entrée en vigueur du décret n° 2025-1383 publié au Journal Officiel fin décembre change la donne.

L'objectif du législateur est clairement de faciliter l'accès des entreprises à la commande publique, en assouplissant certaines exigences financières et procédurales : taille des lots plus abordables aux PME, possibilité légale pour le candidat classé n°2 de remplacer un titulaire défaillant, calculs d'avances clarifiés.

Dans les DOM également : application du *shame on name* en affichant (cf. tableau ci-dessus) les comportements de paiement des principales collectivités locales (ici, à la Réunion) sur les années passées. Voilà de bonnes résolutions !

PRÉSENCE DU CODINF AUPRÈS DES ORGANISMES PARTENAIRES

Activité RFAR : 02 décembre

BIG PHARMA EN DÉPRESSION ?



Plusieurs grands groupes pharmaceutiques mondiaux sont affectés, mis sous pression par l'Administration US : exemption de droits de douanes sur une durée de 3 ans en échange d'une forte baisse des prix de vente (jusqu'à -60% pour certains) de médicaments sur ordonnance dans ce pays.

Du coup, faut-il craindre une hausse du coût de ces médicaments dans le reste du monde et notamment en Europe ? Possible, mais ...

Si les pays européens paient leurs médicaments beaucoup moins chers que les USA (un tiers de moins en moyenne), c'est en raison de leur pouvoir de négociation concentré sur les systèmes de santé nationaux : effets volumes et achats reportés si désaccord (cf. Coin Conseil - Pouvoir de négociation clients). Quelqu'un aurait une aspirine pour le Credit Manager ?

SANCTIONS DGCCRF - DÉLAIS DE PAIEMENT



Montant sanction (€)	Raison sociale	Siret	Date
700 000 €	JSR nom commercial IZAC	44957299900893	23/12/2025
691 000 €	SAS ID LOGISTICS France	43369186201255	23/12/2025
192 000 €	SAS CONVIVIO-RCO	34106769200366	08/12/2025
170 000 €	SAS GIN NORMANDIE CENTRE	49327549900124	08/12/2025
124 000 €	SPMD	49049346700024	18/12/2025
120 000 €	SEFI	55480026800076	18/12/2025
110 000 €	OPH MANCHE HABITAT	2750002400016	18/12/2025
85 000 €	TEMBEC TARTAS	3976597490014	18/12/2025
75 000 €	M CHAPOUTIER SA	43558047700014	08/12/2025
73 000 €	KNORR-BREMSE SYSTEMES POUR VEHICULES UTILITAIRES FRANCE	72980257900056	08/12/2025
53 700 €	RHUMS & PUNCHS ISAUTIER	38920319100025	08/12/2025
52 000 €	PEP	42080049200019	18/12/2025
50 000 €	ARCELOR WIRE France	31079202300031	08/12/2025
36 000 €	HARMONIC FRANCE	47755571800071	08/12/2025
29 000 €	SAS GREEN POWER TECHNOLOGIE	51540209700015	18/12/2025
19 000 €	ENTREPRISE GUILLET FRERES	71050056200024	08/12/2025
15 000 €	SAS GASTRONOMIE SERVICE	45133107800068	08/12/2025
12 000 €	ASM CLERMONT AUVERGNE	41924059300022	08/12/2025
10 900 €	DISTILLERIE ISAUTIER	50211545400014	08/12/2025
10 000 €	FURIC MAREE	37558027100100	18/12/2025
9 000 €	SOCIETE DE DIFFUSION DE PRODUITS DE PARFUMERIE	59365010400023	18/12/2025
9 000 €	SAS FEDERAL-MOGUL GARENNES	80865485900020	08/12/2025
8 000 €	SAS GRECA	05720093300042	18/12/2025
4 000 €	MARY AUTOMOBILES ROUEN-BARENTIN	91493212400011	08/12/2025
2 000 €	PIL	54275013800027	18/12/2025

Une question sur la gestion du risque client ? Une suggestion ? Contactez nous

codinf@codinf.fr

Visitez notre site web

www.codinf.fr

On est là pour vous accompagner !

